

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance du budget tenue ce **21 décembre 2020 à 19 h 30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, Madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

**20-12-401**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**20-12-402**

**Adoption des prévisions budgétaires 2021**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2021 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2021</b>
Taxes	8 056 810 \$
Compensations tenant lieu de taxes	76 715 \$
Transferts	593 600 \$
Services rendus	671 895 \$
Imposition de droits	220 000 \$
Amendes et pénalités	136 000 \$
Revenus de placements et autres revenus intérêts	52 100 \$
Autres revenus	0 \$
	<b>9 807 120 \$</b>

<b>CHARGES</b>	<b>BUDGET 2021</b>
Administration générale	1 875 895 \$
Sécurité publique	1 575 055 \$
Transport	1 502 920 \$
Hygiène du milieu	1 409 105 \$
Santé et bien-être	73 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement	455 860 \$
Loisirs et culture	1 875 450 \$
Frais de financement	439 200 \$
Amortissement des immobilisations	2 302 000 \$
	<b>11 508 785 \$</b>

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(1 701 665 \$)</b>
--	-----------------------

<b>Conciliation à des fins fiscales - Ajouter (déduire)</b>	<b>BUDGET 2021</b>
Immobilisations (amortissement)	2 302 000 \$
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement	10 000 \$
Financement (remboursement de la dette à long terme)	(572 065 \$)
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	(281 780 \$)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	200 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	160 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	(116 490 \$)
	<b>1 701 665 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0 \$</b>

ADOPTÉE

20-12-403

**Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le programme triennal d'immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

**Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation**  
Programme triennal

<b>Titre projet</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2021/2022/ 2023</b>
Rénovation Hôtel de Ville	100 000 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$
Camion autopompe	0 \$	500 000 \$	0 \$	500 000 \$
Centre d'entraînement (pompiers)	73 500 \$	0 \$	0 \$	73 500 \$
Camion pour déneigement	0 \$	0 \$	315 000 \$	315 000 \$
Machinerie et outillage	194 000 \$	89 000 \$	0 \$	283 000 \$
Voirie rurale – resurfacement des chemins municipaux	963 000 \$	211 200 \$	0 \$	1 174 200 \$
Voirie rurale – rechargement rangs	328 800 \$	0 \$	0 \$	328 800 \$
Développement domiciliaire – Ville	5 543 000 \$	0 \$	0 \$	5 543 000 \$

<b>Titre projet</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2021/2022/ 2023</b>
Développement industriel – Prolongement rue	385 000 \$	0 \$	0 \$	385 000 \$
Réfection aqueduc & égout – Partie rues St-Henri, St-Jacques O., Mailhot & Lacoursière	1 800 000 \$	0 \$	0 \$	1 800 000 \$
Réfection aqueduc & égout – rues Gagnon & Houle	120 000 \$	1 562 415 \$	0 \$	1 682 415 \$
Réfection du barrage	332 240 \$	0 \$	0 \$	332 240 \$
Mise à jour du plan d'intervention	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
Équipements de jeux et aménagement parcs	60 000 \$	31 500 \$	31 500 \$	123 000 \$
Projets – Programme Action Famille - Jeunesse	0 \$	91 000 \$	0 \$	91 000 \$
Place publique pour le centre- ville	0 \$	315 000 \$	0 \$	315 000 \$
Affectations – Activités de fonctionnement	257 610 \$	51 630 \$	51 630 \$	360 870 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>10 177 150 \$</b>	<b>2 871 745 \$</b>	<b>418 130 \$</b>	<b>13 467 025 \$</b>

ADOPTÉE

**20-12-404**

**Publication du budget 2021 et du PTI 2021-2022-2023**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations ou un document explicatif de ceux-ci soient publiés dans notre bulletin d'information « Le Petit Prince » en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, et compte tenu des adaptations nécessaires et des restrictions sanitaires en vigueur, le greffier constate qu'aucune question écrite n'a été déposée au greffe ou reçue via courriel et qu'aucune question n'est posée via la diffusion en direct sur Facebook.

**19-12-405**

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la séance ordinaire sur le budget soit close. Il est 19h55.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Me Olivier Milot, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire